

Ouvrir pour ne pas mourir ?

De la cohérence, de la clarté et un cap ! La réouverture des commerces le 28 novembre était une nécessité pour les consommateurs et une question de survie pour les commerçants. Plus que des aides, ils demandent à pouvoir tout simplement travailler en respectant, comme ils l'ont toujours fait, les protocoles sanitaires en vigueur. Si la digitalisation à marche forcée ne suffira pas à rattraper le manque à gagner, elle est nécessaire pour éviter la catastrophe. 38% des commerces n'ont toujours pas de site. Pour cette reprise d'activité, la CCI va leur proposer un mini-kit de réouverture.

« Si les aides sont les bienvenues, travailler c'est encore mieux. Nous sommes rassurés mais restons vigilants » fait remarquer Patrick SEGUIN, Président de la CCI Bordeaux Gironde qui, tout en saluant la décision de réouverture, ajoute *« qu'après trois semaines de fermeture, les magasins veulent se projeter dans l'après-confinement »*. Mais cette réouverture tant défendue n'est en effet qu'un répit avant la « tempête » si les clients ne sont pas au rendez-vous en cette période cruciale qui représente parfois plus de 40% du CA annuel ! Les commerçants sont responsables. Ils ont toujours fait beaucoup d'efforts pour mettre en place des mesures sanitaires efficaces.

Les commerces entrent en résistance

Même si leur horizon est toujours flou, l'objectif est de faire en sorte qu'il ne s'assombrisse pas encore plus. Le numérique de proximité est une solution pour garder le lien avec les consommateurs ou clients. C'est avec cette vision à court et long terme que la CCI Bordeaux Gironde a mis en place une campagne d'appels sortants auprès des commerçants pour les sensibiliser aux différents outils. Une prise de contact direct qui a l'avantage d'identifier les besoins et de proposer un accompagnement sur mesure pour continuer à vendre. Plus de 300 ont ainsi contactés individuellement.

La formation pour voir plus loin

Mais il ne suffit pas d'avoir les bons outils. Encore faut-il savoir les optimiser. La formation est ainsi une possibilité plébiscitée par celles et ceux qui souhaitent relever ce défi digital. Elle délivre des conseils et surtout plein de bon sens pour continuer à vendre et se projeter sur l'avenir. Divers programmes courts (d'un à deux jours) sont ainsi proposés par la CCI Bordeaux Gironde afin de répondre à cette attente immédiate.

- Créer sa boutique avec Facebook ou Instagram - 1 jour (26 et 27 nov)
- Booster son activité sur les réseaux sociaux – 2 jours (26/27 nov et 14/15 déc)
- Créer son site avec Wordpress – 2 jours (30 nov/1^{er} déc et 7/8 déc)
- Mettre en place le Click & Collect par un site vitrine gratuit - 1 jour (27 nov)


La réouverture va rebooster le trafic dans les commerces. C'est une évidence. Mais l'urgence reste l'accès du catalogue produits dans le temps et l'urgence de garder le contact avec les clients. Gestion des commandes, packaging, modes de paiement, visibilité... demandent certes de la réflexion mais ne pas l'engager pourrait être préjudiciable à long terme. Différentes solutions existent. Tout dépend du volume de marchandises qui est écoulé.


www.mavillemonshopping.fr : une marketplace pour le commerce girardin

Une certitude, les stocks sont au plus haut. Pour les plus « petits » volumes, le site vitrine peut être rassurant tout comme les réseaux sociaux. La marketplace devient certes une solution complémentaire mais nécessaire. Et c'est pour faciliter la vie des commerçants girardins que la CCI s'est adossée à une filiale du groupe La Poste afin de proposer

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

 pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83

www.mavillemonshopping.fr. Une plate-forme sur laquelle une fois son commerce référencé, le commerçant a la possibilité d'y mettre en avant ses produits et surtout de les vendre. Un tarif préférentiel a été négocié avec la plate-forme. Un partenariat d'incitation a d'ailleurs été noué avec Bordeaux Métropole pour un déploiement gratuit auprès des commerces métropolitains. Et pour aller plus loin, la CCI Bordeaux Gironde travaille aujourd'hui avec les mairies ou EPCI pour développer cette solution sur leurs territoires respectifs.

Fil de communication en continue avec les associations de commerçants

« Cette proposition est aussi le fruit de contacts réguliers avec les Associations de commerçants de la Gironde » comme le souligne Philippe LOISEAU, Vice-Président en charge du commerce et des territoires. « D'ailleurs, c'est avec la même méthode que nous avons mis en place les Kits Commerce très appréciés pour leur réouverture lors du confinement » rappelle-t-il. Un certain nombre de propositions avaient alors été également portées par la CCI auprès de pouvoirs publics (gratuité des stationnements et des transports publics le WE, accessibilité temporaire mais renforcée des centres-villes, ...).

Lors de sa dernière visio organisée les 16 et 17 novembre derniers, les associations de commerçants ont souhaité mettre l'accent sur la digitalisation, la communication, les aides, la réglementation et les échanges de bonnes pratiques. L'opportunité d'intégrer une marketplace et de pouvoir bénéficier de formations adaptées pour mieux vendre grâce au digital sont une première réponse.

Un mini-kit reprise d'activité

Pour preuve, l'ouverture aujourd'hui sur le réseau WhatsApp d'un groupe « privé » réservé aux Présidents d'associations, l'organisation de rendez-vous réguliers pour échanger en toute confidentialité et d'un programme de webinaires sur mesure. D'ailleurs le prochain proposé par la CCI (jeudi 26 novembre de 11h à 12h) aura pour thème « La prévention des difficultés d'entreprises » en présence de l'Urssaf et d'un administrateur judiciaire. Disponibles en replay sur www.bordeauxgironde.cci.fr.

Autre initiative moins connectée mais tout aussi utile, à l'image de ce qui avait mis en place avec les 3 000 « Kits redémarrage » distribués lors du premier déconfinement, la CCI Bordeaux Gironde va mettre à disposition des commerçants (via leurs associations ou par téléchargement depuis le site) une affiche indiquant le nombre de personnes qu'il est possible d'accueillir et les règles sanitaires à respecter. Elle pourra être apposée sur la vitrine de son commerce. Un moyen de réussir cette reprise d'activité tant attendue après de longues semaines de fermeture.

Une CCI connectée aux commerçants

Un autre groupe mais sur Facebook sera également rapidement ouvert à tous les commerçants girondins sur lequel ils pourront avoir accès aux informations sur les aides disponibles, exprimer leurs attentes ou encore booster leur activité comme cela a été fait lors du confinement avec le lancement par la CCI du groupe « Covid 19 – Groupe de soutien entreprises et commerces en Gironde » fort de 2 000 membres (1160 publications, commentaires et réactions).


Les CHR sont réduits à interpréter les déclarations

De la cohérence, de la clarté et un cap, il en faut aussi pour les CHR (Cafés Hôtels Restaurants). Le « combat » continue pour défendre un secteur dont la situation est effrayante et la perspective de réouverture (malgré l'annonce du 20 janvier) reste encore très évasive. « Le risque est grand que nombre d'établissements ferment définitivement » déclare Patrick SEGUIN qui a mobilisé les CCI Métropolitaines sur ce « combat » pour être aux côtés des responsables de la filière pour défendre le plan de dédommagement. Cette proposition juste et plus que nécessaire (indemnisation à hauteur de 20% de la perte du chiffre d'exploitation)

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

 pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83

dans cette période d'incertitude était défendue par la CCI Bordeaux Gironde aux côtés des professionnels du secteur.

Bordeaux Métropole sollicite les chambres consulaires pour leur expertise

La trésorerie est effectivement une préoccupation majeure. Sans possibilité de « vendre » difficile de subvenir aux besoins financiers quotidiens... Pour mémoire, 74% des entreprises déclaraient des tensions réelles dans une enquête de la CCI Bordeaux Gironde lors du confinement.

« Je salue les collectivités qui ont mis en place des aides et qui font confiance aux chambres consulaires pour leur expertise comme cela avait été le cas lors du confinement et comme l'a fait le Gouvernement » se réjouit Patrick SEGUIN. Bordeaux Métropole a ainsi missionné CCI, Chambres de Métiers et d'Agriculture pour assurer la gestion et l'instruction des demandes. Pour ce re-confinement, il s'agit de trois « Fonds » :

- **Fonds d'urgence à la trésorerie des TPE** (Très Petites Entreprises) et des associations employeuses venant en subsidiarité avec le fonds de solidarité de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine (Ouverture le 1er décembre)
- **Fonds d'aide aux loyers des entreprises et associations**, principalement dans les secteurs de la restauration, du tourisme, de l'évènementiel, du sport et de la culture, fermées administrativement (ouverture le 7 décembre)
- **Fonds d'aide d'urgence à la digitalisation des commerces et artisans** avec vitrines fermés administrativement dans le cadre du second confinement (ouverture le 12 décembre)

Autre point du partenariat avec Bordeaux Métropole, la réalisation d'une campagne de 1 000 diagnostics pour accélérer la transformation des entreprises avec des préconisations de solutions liées à la transition écologique, l'aménagement des points de vente...

Mais la CCI Bordeaux Gironde soutient et promeut également les autres initiatives, notamment celle de la Région Nouvelle-Aquitaine qui a mis en place un fonds destiné à soutenir le besoin de trésorerie des TPE causé par la baisse d'activité dans un but de préservation de l'activité et de l'emploi. Une initiative qui répond pleinement aux attentes.

Rencontre cédants repreneurs

Côté cellule de crise de la CCI, toujours la même activité. 200 dossiers « d'accompagnement renforcé » ouverts depuis le début de la crise avec une tendance toujours à la hausse. Sur un plan plus global, 6 000 demandes d'information (mail, téléphone ou réseaux sociaux) ont été traitées depuis sa mise en place. Soit 30% de plus en moyenne. Mais la crise n'est pas un frein pour faire des affaires.

Et, c'est dans ce contexte de re-confinement que la CCI Bordeaux Gironde a organisé les « Nocturnes de la Transmission ». Une 20^{ème} édition inédite dans une version 100% dématérialisée où cédants et repreneurs ont été mis en relation dans une dynamique gagnant/gagnant. Un véritable « booster » d'opportunités pour la centaine de participants grâce notamment aux rendez-vous individuels. Il s'agit enfin d'un moyen de préserver l'activité et les emplois d'une entreprise viable quand son dirigeant souhaite se séparer de son entreprise pour différentes raisons. Le confinement peut en être une ! 20 M d'euros de CA moyen des entreprises à céder par édition et 200 emplois.

Accompagner les chefs d'entreprise en détresse : 0 805 65 50 50 (7 jours sur 7 de 8h à 20h).

Le réseau des CCI a enfin été l'un des premiers à alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur les besoins de soutien psychologique des chefs d'entreprise particulièrement fragilisés par la crise du coronavirus. Pour faire face à l'ampleur du phénomène relayé ces derniers temps,

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

✉ pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

☎ 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83


COMMUNIQUÉ DE PRESSE




« nous travaillons de nouveau avec l'association APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance aiguë) pour accompagner les personnes les plus fragiles ». Lors du confinement, 957 chefs d'entreprise avaient contacté le numéro mis en place. 421 avaient ensuite suivi un programme de séances avec des psychologues professionnels.

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

 pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83